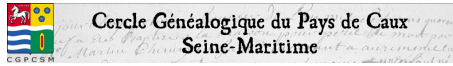


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article821>



L'industrie cotonnière dans l'arrondissement d'Yvetot au XIX^{ème} siècle

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Vie sociétale -

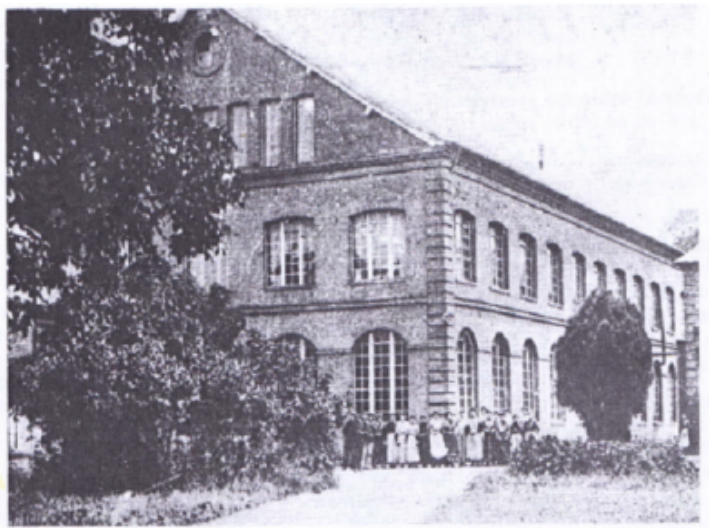


Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2022

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Cette industrie concerne directement ou indirectement la grande majorité des habitants en Seine Inférieure au XIX^{ème} siècle.

L'activité manufacturière la plus importante est le travail du coton, que l'on file depuis 1701 dans le Pays de Caux. L'origine du succès du textile normand remonte à la moitié du XVIII^{ème} siècle, grâce à la levée de l'interdiction d'importation de cotonnades des Indes, en 1759. C'est en voulant écouler un stock de balles de coton invendu, qu'un rouennais, en le faisant transformer en un tissu d'un caractère nouveau, va lancer une production qui sera par la suite très demandée.



En 1790, dans le Pays de Caux, on file le coton à la main. C'est le travail des femmes et des enfants qui gagnent plus que les hommes qui tissent.

L'année 1793 abolit les maîtrises. Les ouvriers qui travaillent pour leur propre compte se ruinent car ils ont recours à des intermédiaires.

A partir de 1800, l'introduction de la filature de coton mécanique bouleverse cet état de choses. Celle-ci détruit en un laps de temps très court la filature à bras. Pour qu'une filature mécanique fonctionne, il faut de l'eau. La filature cesse alors d'être une industrie domestique. Elle se concentre progressivement dans les vallées. A cette époque, on évalue à vingt mille le nombre de fileuses au rouet sur le plateau.

En 1815, le tissage traverse son heure de gloire. Les ouvriers gagnent 12 à 20 francs la semaine, voire 35 à 40 francs pour les plus habiles. Pour comparer, un ouvrier maçon ou charpentier gagne 1,50 franc par jour. On comprend pourquoi les jeunes veulent être tisserands. L'importation des machines à vapeur est autorisée. Avant cette date, les seules énergies disponibles sont les énergies humaine, animale ou hydraulique.

En 1823, notre département totalise 121 filatures. Plus des trois quarts sont situées dans l'arrondissement de Rouen, où coule le Robec, le Cailly ou Sainte Austreberthe ; autant de rivières qui peuvent actionner des machines. Deux usines ouvrent leurs portes sur la Durdent.

En 1825, on voit l'apparition du tissage mécanique qui concurrence inexorablement le tissage à domicile. Le premier tissage mécanique est monté à Fécamp. L'emploi de la vapeur, de l'énergie hydraulique et des machines

transforment l'ensemble de la profession.

En 1825, l'introduction du machinisme accapare presque toute la production. Les tisserands à main doivent changer de fabrication. Ils se tournent vers les croisés, les cotonnades et les mouchoirs. En peu de temps, ils se convertissent en ouvriers de rouenneries car les fabricants commencent à envoyer leurs chaînes sur le plateau d'Yvetot. Le tissage de la rouennerie, plus compliqué, se fait plus facilement à la main qu'à la machine, du moins à l'origine. Pour le fabricant aucun besoin d'installation. Un simple magasin suffit pour accumuler ses réserves.

En 1828, les premiers métiers à tisser mécaniques anglais « Cartwright » apparaissent en Normandie. Ils sont mus par l'énergie hydraulique ou la vapeur. Quelques temps plus tard, c'est la diffusion du métier à filer Renvider (selft-acting), inventé en Angleterre en 1823, qui comporte plusieurs centaines de broches et fonctionne de façon automatique.

En 1830, on comptabilisait 65 000 tisserands dans le département. Dix ans plus tard, il en reste seulement 30 000. A partir de cette année, des crises sociales agitent la classe ouvrière. Ces mouvements vont atteindre leur paroxysme en 1848 et avec la crise cotonnière de 1862-1865.

En 1850, se développe en Normandie filature et tissage du coton. C'est le début des fabriques de siamoises et des curanderies. Yvetot est alors le premier marché aux étoffes et aux toiles du pays de Caux. La filature est définitivement condamnée par le machinisme. Le tissage à la main tente de se maintenir, mais dans des conditions difficiles, et se raccroche à la fabrication de rouenneries. Le tisserand commence à être au bord de la misère. Les pertes de salaire successives rendent son avenir incertain.

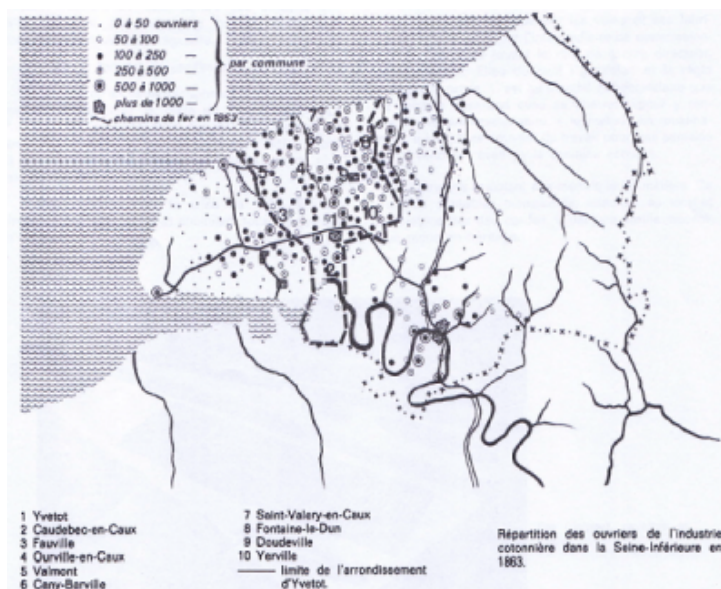


En 1850, il existe six établissements de filature : trois dans le canton de Cany, un dans celui d'Yvetot et deux dans celui de Caudebec. Les fabricants de tissus sont plus nombreux : 156 (65 de calicots et 54 de rouenneries). Ils sont principalement installés dans les cantons de Doudeville et d'Yvetot. On trouve trois autres cantons de moyenne importance : Valmont (18 fabricants), Yerville (14 fabricants) et Fauville (9 fabricants). Les zones les plus défavorisées sont : Cany Barville, Caudebec, Fontaine le Dun, Ourville en Caux et Saint Valery en Caux. Par contre, les filatures sont situées sur les zones de Cany-Barville et de Caudebec en Caux. On constate que la mécanisation a entraîné la séparation de la zone de filature de la zone de tissage. Près de 21000 personnes travaillent le coton : 5200 dans les calicots et 12000 dans les rouenneries. La différence du nombre d'ouvriers de ces deux catégories s'explique par le fait que les calicots sont travaillés sur des métiers mécaniques alors que les autres le sont sur des métiers à bras.

Par rapport à 1815, les salaires des tisserands sont en baisse : de 0,60 à 1,20 francs pour les hommes ; de 0,30 à 0,90 francs pour les femmes. Les ouvriers de filature semblent mieux payés. Ils touchent 2,40 francs. Mais ce chiffre

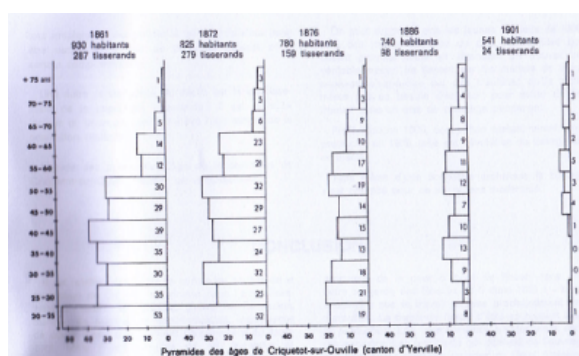
s'explique autrement ! Dans le pays de Caux, une coutume veut que le fileur qui se présente dans un établissement s'assure le concours d'un rattacheur c'est à dire un enfant. L'enfant n'est pas choisi par le manufacturier. C'est avec le fileur que les parents débattent du salaire de leurs enfants.

En 1850, le glas a donc sonné pour l'industrie cotonnière de l'arrondissement d'Yvetot. Par contre, le machinisme a permis le développement des vallées de Pavilly et du Cailly. Les habitants du plateau partent dans les vallées où le salaire est plus élevé.



En 1860, la crise de la guerre de sécession aux Etats-Unis et la signature d'un traité de commerce favorisant le libre échange avec l'Angleterre, achève le travail de démolition commencé par le machinisme, le manque de moyens de communications et l'insuffisance de cours d'eau. Ceci crée une véritable pénurie de coton qui aura des conséquences sur de nombreuses filatures. On peut y ajouter la cherté des moyens de subsistances et le nouveau tarif douanier. 17000 personnes travaillent encore soit à domicile, soit en manufactures. Par le traité du 23 janvier 1860, l'industrie française est exposée à une grande concurrence anglaise. Mais à partir du 20 décembre, la situation va se dégrader encore plus.

Pendant l'hiver 1862-1863, aucun pays ne remplace l'Amérique du nord dans l'approvisionnement du coton. Au courant de l'année 1863, les fabricants trouvent un nouveau fournisseur de coton : l'Inde. Mais très vite, le coton se fait rare ! L'augmentation des prix des produits manufacturés est défavorable aux fabricants qui vendent à une clientèle populaire qui ne peut acheter qu'à bon marché. Les petites entreprises ferment les portes. Au premier trimestre de 1863, la chambre de commerce de Rouen, ne compte plus que 77 établissements et 11000 ouvriers. L'atelier d'Ourville en Caux ferme. Les ouvriers vont travailler à Fauville en Caux, Bolbec et Rouen.



En 1862/1863, le filateur de Vittefleury réduit sa journée à 8h suite à la crise d'approvisionnement de coton. La filature de Cany-Barville, où travaillent 160 employés ferme.

En 1863, l'arrondissement d'Yvetot est celui du département qui est le plus touché par le chômage. Le procureur de la cour de Rouen estime, que pendant la crise, 47000 métiers sont restés sans travail. Plus de 10 000 habitants ont quitté l'arrondissement en dix ans.

En 1868, il y a encore 70 établissements en activité. Malgré la phase lente de déclin, certaines communes restent encore tisserandes :

Autretot a 274 tisserands sur 884 habitants en 1861 ; par contre en 1872, il reste 217 tisserands pour 751 habitants. Canville les deux églises a 304 tisserands sur 935 habitants en 1861 ; par contre en 1872, il reste 243 tisserands sur 810 habitants.

En 1869, le coton arrivant du port du Havre provient principalement des Etats-Unis d'Amérique, de l'Inde et du Brésil. A cette époque, 12 800 métiers à tisser mécaniques étaient installés en Seine Maritime pour 60 000 métiers manuels qui fabriquaient essentiellement de la rouennerie et des toiles en lin.

En 1878, à la session du congrès de l'association normande tenue à Saint Valery en Caux, Gustave Halu étudie les salaires et les conditions de vie des tisserands à domicile. Il constate que les ouvriers peuvent gagner entre 9 et 14 francs la semaine. Quand aux femmes, elles touchent entre 5 et 8 francs. Les bobineuses gagnent 5 francs. On considère que dans une famille où le père travaille avec sa femme et l'une de ses filles et qu'il a deux enfants sans profession, le salaire total de la famille est de trois francs par jour. Trois francs pour nourrir, vêtir et loger cinq personnes. A cette époque, un pain de froment coûte 18 centimes et un poulet 2,33 francs.

Le tisserand se rend compte qu'ailleurs, les salaires sont plus élevés. Par exemple, le journalier agricole gagne beaucoup plus que lui pendant la période des récoltes. La fabrication des marchandises tissées à la main, les rouenneries, décroît de façon alarmante. Les habitants du plateau continuent d'émigrer dans les vallées où le tissage mécanique embauche facilement après un court apprentissage.

En 1880, un fabricant qui emploie 400 ouvriers est une grande entreprise. Trente ans plus tôt, un fabricant pouvait avoir entre 500 et 1000 ouvriers.

Au début du XX ème siècle, il ne reste plus que des ruines de ce qui a été une formidable entreprise au XIX ème siècle.

En 1906, on ne compte plus à Etoutteville que 17 ouvriers au lieu de 150 ; à Vibeuf un seul, plus du tout à Saint Martin aux Arbres, endroit où en 1850, les Clatot employaient 1700 personnes.

Après la première guerre mondiale, le tisserand à domicile est regardé peut-être pas comme une curiosité locale, mais du moins, avec une pointe de nostalgie, comme un vestige des temps passés.

Principaux centres de fabrication	Principales industries	Nombre d'établissements		Nombre d'ouvriers	
		en 1863	en 1861	en 1863	en 1861
Yvetot	Tissage à la main des articles de coton, de quelques articles toute laine et coton ; soie et coton ; soie, laine et coton.	35	40	4 000	8 500
Doudeville	Tissage à la main des articles de coton de couleurs.	25	30	3 500	7 000
Yerville	Tissage à la main des articles de coton de couleurs.	6	8	2 000	4 000
Fauville	Tissage à la main des articles de coton écri et mouchoirs.	4	4	500	1 000
Ouville	Tissage à la main des articles de coton écri et mouchoirs.	1	1	400	800
Valmont	Articles de couleurs.	2	2	300	400
Fontaine	Tissage à la main.	2	2	250	500
Cany	Filatures.	2	5	200	500
		77	92	11 150	22 700

Les conditions de travail dans une filature :

La filature est construite en 1840, à Caniel, sur les bords de la Durdent, à l'emplacement d'un moulin à blé, propriété de Louis Justin. Dénommée « la grande filature », elle est en plein essor en 1868. Elle aura à pâtir de la ligne de chemin de fer Motteville-Saint Valery en Caux ouverte en 1880, qui n'empruntait pas la vallée.

Les conditions de travail des ouvriers sont lamentables. Un inspecteur chargé de l'application des lois datant du 22 mars 1841, sur le travail des enfants, rédige son rapport en 1847 à la commission dont il est mandataire. Il décrit la filature de Mr Hellouin, alors maire de Cany Barville.

« le rez de chaussée manque d'air. Il y a une forte odeur d'huile dont on enduit les mécanismes qui s'échauffe par le frottement. Dès qu'on pénètre dans cette pièce, on se sent mal à l'aise car on respire un air vicié. Après avoir séjourné quelques temps dans ce lieu, cette sensation désagréable disparaît. L'air n'est pas assez renouvelé. Il serait nécessaire d'installer un ventilateur. Le travail des enfants, âgés de douze enfants peut-être dangereux. Ce sont souvent les doigts qui sont blessés. La loi de 1841 limite la durée de travail à 8 heures coupées d'un repos. En réalité, ils travaillent 12 à 14 heures, plus une heure le soir pour nettoyer les machines. Tous devraient posséder des notions d'instruction primaire. Quatre sur vingt cinq seulement savent lire ».

En 1912, un terrible incendie détruit le bâtiment principal de la filature. A cette époque, le propriétaire Mr Leprévost était en relation directe avec la bande à Bonnot qui défraya la chronique de l'époque.

Répartition des usines à coton hors arrondissement d'Yvetot :

Pour celles qui gravitent autour de Dieppe, on les retrouvent aussi près des cours d'eau :

Le long de la Saâne : Brachy, Avremesnil et Ouville la Rivière.

Le long de la Scie : Denestanville et Offranville.

Le long de la Varenne : Saint Hellier et Torcy le Petit.

Les conséquences multiples de ce déclin :

La première des conséquences est le dépeuplement de l'arrondissement d'Yvetot. En 1861, il y avait 135 000 habitants et moins de 80 000 soixante ans plus tard. Les cantons de l'intérieur des terres se sont dépeuplés dans de

plus grandes proportions que les cantons du littoral. Les habitants du littoral, en temps de crise économique, peuvent compter sur les ressources de la mer. Ils se retrouvent moins démunis que ceux qui habitent dans les terres.

Le grand perdant du phénomène de dépopulation a été le petit bourg, le petit village ou le hameau. Le type de famille exclusivement tisserande a disparu.

Prenons un exemple : sur le recensement de la commune d'Auberville la Manuel, il y a 65 tisserands en 1886 ; 43 femmes et 22 hommes qui représentent 40% des familles.

On estime que c'est une profession à part entière en 1800 qui devient une occupation complémentaire ou provisoire en 1900. Telle est l'évolution du tissage en un siècle.

F.Renout

(Administrateur cgpcsm)

R

Sources :

Jean Mazel (études normandes sur l'industrie cotonnière-1972)

Colette Gluck (l'industrie cotonnière en Haute Normandie-1964)

Isabelle Kaanen Vandenbulcke (temps oubliés)

Alain Joubert (les textiles en Haute Normandie au XIX ème siècle)